



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Le bulletin de l'**ACC**P

Association canadienne des chefs de police

automne 2003

Connexion avec
les jeunes : The
Magazine – *Not
for Adults*

Projet
international de
recherche sur
les pratiques
exemplaires

Prix 2003
de l'ACC



« à l'avant-garde
du progrès policier... »



Stuart Sturm, attaché juridique de l'Ambassade des É.-U., s'adresse aux délégués.



Représentants des Commanditaires Platines, de l'Association des banquiers canadiens, du ministère de la Défense nationale, de Sears Canada Inc., de Microsoft et de la GRC, dont les mérites ont été reconnus à la réception des dignitaires.



Edgar MacLeod, Julian Fantino et _____ échangent des souvenirs au Pier 21.



Bonnie Schwab, Banque du Canada annonce le nouveau prix de la Banque du Canada pour les contrefaçons.



changingfacesfacingchange
CACP HALIFAX 2003 ACCP

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ACCP
HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE – DU 24 AU 27 AOÛT 2003

Membres et invités pendant les activités d'affaires, professionnelles et sociales à la Conférence annuelle de Halifax.



Larry Gravill dépose son bulletin aux élections de l'Association.



Compagnons en route pour une journée complète d'activités.



Un violoneux donnant son spectacle lors de la soirée de l'Appréciation des chefs.



Jamie Graham invite les délégués à la Conférence de 2004, à Vancouver.

Garde d'honneur aux cérémonies d'ouverture.

Présidente sortante, Gwen Boniface parle au délégués lors des cérémonies d'ouverture.

Un délégué et sa famille jouissant de la visite au Pier 21.



INDEX

CCP

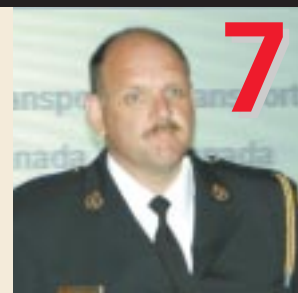
- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 PRIX D'ATTESTATION DU MÉRITE DE L'ACCP POUR 2003
- 2 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES
- 3 LE POINT SUR LES COMITÉS DE L'ACCP
- 3 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCP POUR 2003-04
- 4 DIRIGEANTS DE LA POLICE TERMINENT UN PROJET INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES
- 6 MAGAZINE POUR LA JEUNESSE APPUIE L'ACCP DANS SON ENGAGEMENT D'AIDER LES JEUNES À OPTER POUR UN MODE DE VIE SAIN
- 7 PRIX 2003 DE L'ACCP
- 10 SACO A BESOIN D'ANCIENS CADRES POLICIERS BÉNÉVOLES EXPÉRIMENTÉS AFIN D'AIDER À CHANGER LES PRATIQUES POLIÉRIÈRES DANS LE MONDE

SUR LA COUVERTURE

Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, présente au gend. Rick Cole le Prix national 2003 du maintien de l'ordre dans le domaine de la justice pour les jeunes.

Association canadienne des chefs de police

automne 2003



Personnel du bulletin de nouvelles

Éditeure : Ruth Montgomery
Coordonnatrice de la production : Liz Robertson
Appuyé par le bureau national de l'ACCP
Laurie Farrell • Laura Gomez

Conseil d'administration de l'ACCP

Président : Edgar MacLeod, Chef, Service de police régional de Cap Breton
Vice-présidents :
Vince Bevan, Chef, Service de police d'Ottawa;
Paul Quirion, Directeur général adjoint, Sûreté du Québec; Butch Cogswell, Chef, Service de police de Saint-John; Jack Ewatski, Chef, Service de police de Winnipeg
Secrétaire-trésorier :
Barry King, Chef, Service de police de Brockville
Président sortant : Gwen Boniface, Commissaire, Police provinciale de l'Ontario
Directeur exécutif : Peter Cuthbert

Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, veuillez visiter le www.cacp.ca.

Les opinions et les commentaires exprimés dans le bulletin de nouvelles de l'automne 2003 de l'ACCP sont présentés sans préjudice. Ils ne correspondent pas nécessairement à la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ni à celle du conseil d'administration. La reproduction des articles et des illustrations est strictement interdite sans permission préalable de l'ACCP.

Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset Ouest
Ottawa (Ontario) K1R 5K2
Téléphone : (613) 233-1106
Télécopieur : (613) 233-6960
Courriel : cacp@cacp.ca

Soyez à l'affût d'information supplémentaire sur ce projet, à www.cacp.ca



Enregistrement d'envoi de poste-publications : N° 40065059

Conçu et publié par :



Directeur artistique : Richard J. Robertson
courriel : richrob@attcanada.ca

Conceptrice principale / Tirage photographique : Ina Silva

NATIONAL OFFICE

420 rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4
Tél.: (613) 230-0721 • Téléc.: (613) 230-4964 • Sans frais: 1-800-267-1266
Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, veuillez communiquer au 1-800-267-1266

QUELQUES MOTS AU SUJET DE L'ÉDITEUR: CBU Publications produit le bulletin de l'ACCP au nom de l'Association canadienne des chefs de police. Toute reproduction est strictement interdite sans le consentement par écrit de l'éditeur. L'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les énoncés de fait ou d'opinion des auteurs des articles. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des revendications des annonceurs.

M

MESSAGE DU PRÉSIDENT



J'espère que le deuxième de notre série de bulletins de l'ACCP vous plaira; il est conçu pour vous tenir au courant des enjeux et des activités de notre association. Il s'agit de mon premier bulletin à titre de président, et j'ai hâte de continuer de réaliser le plan d'amélioration des communications au sein de notre Association ainsi qu'avec les collectivités que nous servons.

D'abord, je « remercie » la commissaire Gwen Boniface pour son leadership extraordinaire des deux dernières années, à titre de présidente de l'ACCP. Son dévouement et sa détermination bien connus ont joué un rôle clé dans les efforts déployés pour que l'ACCP pilote un changement progressif dans les services de police.

Vous trouverez plusieurs articles intéressants et instructifs dans ce bulletin. Je vous signale particulièrement les personnes qui ont mérité les prix décernés à la conférence de l'ACCP à Halifax. Elles sont représentatives des services de police du Canada. Leur excellence et leur dévouement servent de modèle à notre monde du leadership policier. Nous félicitons chacun des récipiendaires.

Le conseil d'administration de l'ACCP s'est réuni immédiatement après l'assemblée générale annuelle de Halifax. En septembre, le comité exécutif du conseil a eu une réunion à Ottawa et, plus tard, en novembre, le conseil complet se rencontrera à Montréal avant la conférence « Concrétiser l'échange de l'information à l'aide de partenariats policiers et d'application de la loi ».

Les deux prochaines années comporteront beaucoup de défis et d'occasions. J'ai hâte de travailler avec le Conseil, les comités, les membres en général et nos partenaires de l'Association. Ensemble, nous continuerons de piloter un changement progressif des services policiers.

Chef Edgar MacLeod,
Président

PRIX D'ATTESTATION DU MÉRITE DE L'ACCP POUR 2003

L'ACCP a reconnu les mérites du chef David McKinnon, de la sergente d'état-major Angie Howe et de M. Bill Gibson pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus à l'ACCP. Ils ont reçu le prix de reconnaissance du mérite de l'ACCP lors des cérémonies d'ouverture de la Conférence annuelle de l'ACCP à Halifax.

Dave a été reconnu parce qu'il est un véritable leader qui a une vision de la communauté, pour ses quatre années de service envers l'ACCP à titre de directeur provincial de la Nouvelle-Écosse, pour son travail comme coprésident du Comité des modifications aux lois et pour ses contributions comme membre des comités des ressources humaines, du crime organisé et POLIS. Le décès du chef McKinnon est une perte considérable pour tous les membres de l'ACCP et pour la communauté. Son épouse a accepté le prix en son nom.

Angie, une sergente d'état-major détachée de la PPO, s'est méritée le prix pour son travail à titre d'agent de soutien à la haute direction, à savoir la présidente de l'ACCP, ainsi que pour son aide considérable apportée au bureau national de l'ACCP. En outre, les mérites d'Angie ont aussi été loués parce qu'elle a été une excellente ressource; ils l'ont également été pour son leadership et sa gestion dans un certain nombre de projets majeurs. Son mandat a pris fin en septembre et elle a repris ses fonctions à la PPO.

Les mérites de Bill Gibson, directeur des Ressources humaines du Service de police de Toronto, ont été loués pour sa généreuse contribution à l'ACCP, d'abord à titre de membre, et ensuite, à titre de président du Comité des ressources humaines de l'ACCP. Bill a joué un rôle de premier plan dans l'analyse stratégique des ressources humaines des services policiers publics au Canada, étude commandée par l'ACCP et l'ACP. Il a aussi été déterminant lors des préparatifs de la première conférence nationale sur la police et la santé mentale, à la suite de laquelle est sortie la publication « First Steps Toward Best Practices: Models for Working with the Mental Health System » (premiers pas vers les pratiques exemplaires : modèles pour travailler avec le système de santé mentale.)

Nous remercions spécialement Dave, Bill et Angie pour ce très bon travail.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

C'est avec plaisir que nous accueillons les nouveaux membres suivants à l'ACCP :

Membres actifs

Surint. Michael Bell,
Service de police régional de Halifax

Comm. adj. Pierre-Yves Bourduas,
GRC, Westmount, Québec

Comm. adj. Joseph Buckle,
GRC, Ottawa, Ontario

Surint. Michael Bell,
Service de police régional de Halifax

Directeur général Steven Chabot,
Sûreté du Québec

Chef Garry Clement,
Service de police de Cobourg

Chef Ian Drummond,
Service de police de Summerside

Surint. Cliff Falkenham,
Service de police régional de Halifax

Comm. adj. Gerry Lynch,
GRC, St. John's, Terre-Neuve

Chef Peter MacKinnon,
Service de police de Estevan

Chef adjoint Barry MacKnight,
Service de police de Fredericton

Madame Suzanne Monaghan, DP de l'apprentissage et du perfectionnement, GRC

Madame Sheila Morris,
Service de police de Guelph

Comm. adj. Tim Quigley,
GRC, Fredericton, Nouveau-Brunswick

Surint. Fred Sanford,
Service de police régional de Halifax

Chef adjoint Gary Smith,
Service de police de Windsor

Surint. Michael Bell,
Service de police régional de Halifax

Commandant Charles Rabbat,
Service de police de Montréal

Insp. princ. Tony Warr,
Service de police de Toronto

Membres associés

M. Eric Conroy, OBN Security Consultants Inc.

M. Paul Faccio, Metaca Corporation

M. William Henderson,
OBN Security Consultants Inc.

M. Scott McFarland, Kids-Idz

Madame Bessie Pang,
The Society for the Policing of Cyberspace

LE POINT SUR LES COMITÉS DE L'ACCP

L'ACCP souhaite la bienvenue aux nouveaux présidents suivants des comités de l'ACCP :

Ressources humaines : *Surintendant principal Jay Hope, Police provinciale de l'Ontario*

Services nationaux de police : *Commissaire adjoint Rod Smith, Direction générale de la GRC*

Prévention du crime : *Chef Ben Andersen, Service de police de Oak Bay*

Abus de drogue : *Chef adjoint Chris MacNeil, Service de police régional de Halifax*

Candidatures : *Commissaire Gwen Boniface, Police provinciale de l'Ontario*

Examen des titres : *Chef Edgar MacLeod, Service de police régional du Cap Breton*

L'ACCP reconnaît les mérites des présidents sortants des comités dont les noms paraissent ci-dessous et les remercie de leur détermination comme de leurs apports importants à ce titre.

Félicitations et meilleurs vœux au chef adjoint Mike Boyd à l'occasion de sa retraite.

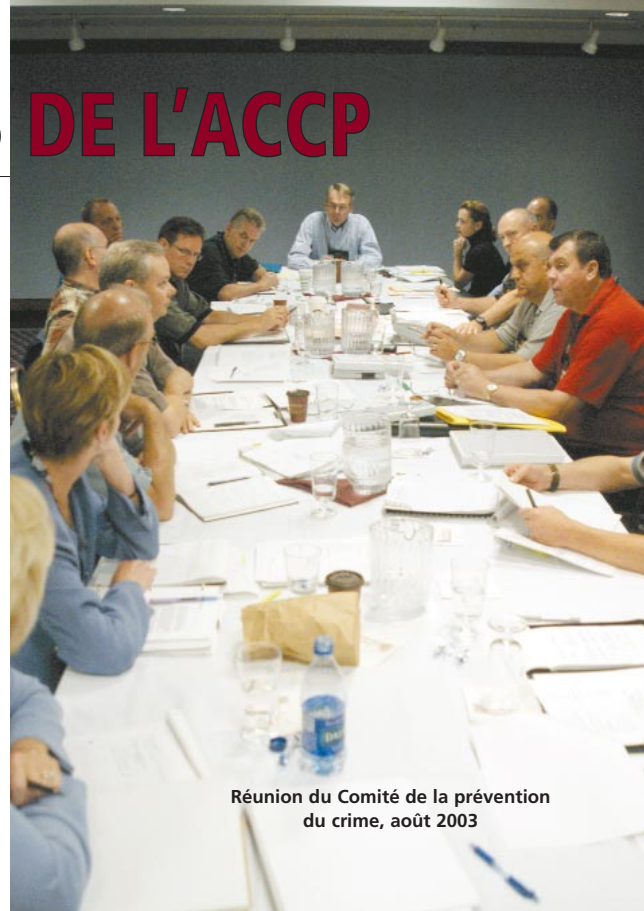
Directeur William Gibson, Comité des ressources humaines

Chef Larry Gravill, Comité des candidatures

Chef adjoint Mike Boyd, Comité de l'abus de drogue

Chef Edgar MacLeod, Comité de la prévention du crime

Voulez-vous travailler avec vos pairs sur des projets importants pour les services policiers au Canada? Les comités de l'ACCP recherchent des membres capables d'apporter une contribution aux efforts servant à atteindre les buts de l'ACCP en matière de direction du changement progressif des services policiers. Participez dès aujourd'hui! Allez au site Web www.cacp.ca pour voir une liste complète des comités et des mandats.



Réunion du Comité de la prévention du crime, août 2003

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCP POUR 2003-2004

L'ACCP est heureuse d'accueillir les membres suivants au conseil d'administration de l'ACCP.

Vice-président : *Chef Butch Cogswell, Service de police de Saint John*

Vice-président : *Directeur général adjoint, Paul Quirion, Sûreté du Québec*

Membre du conseil : *Chef Frank Beazley, Service de police régional de Halifax*

L'ACCP remercie le vice-président sortant, le directeur Michel Sarrazin, Service de police de la Ville de Montréal, Montréal, Québec, pour son dévouement et pour les services qu'il a rendus au conseil d'administration de l'ACCP et reconnaît ses mérites; il lui est aussi agréable de rappeler et de signaler les contributions du chef David McKinnon, du Service de police régional de Halifax.

Comité exécutif de l'ACCP pour 2003-2004 :

Président : *Chef Edgar MacLeod, Service de police régional de Cap Breton*

Ex-présidente : *Commissaire Gwen Boniface, Police provinciale de l'Ontario*

Vice-présidents : *Chef Vince Bevan, Service de police d'Ottawa ; Directeur général adjoint, Paul Quirion, Sûreté du Québec ; Chef Jack Ewatski, Service de police de Winnipeg ; Chef C.E. (Butch) Cogswell, Service de police de Saint John*

Secrétaire-trésorier : *Chef Barry King, Service de police de Brockville*

Membres du conseil de l'ACCP pour 2003-2004 :

Administrateur fédéral : *Commissaire adjoint Tim Killam, GRC*

Administrateurs provinciaux :

Territoires du Nord-Ouest, Surintendant principal Darrell Madill, GRC

Premières Nations, Chef Wes Luloff, Service de police de Nishnawbe-Aski

Colombie-Britannique, Chef Paul Shrive, Service de police de Port Moody

Saskatchewan, Chef Cal Johnston, Service de police de Regina

Alberta, Chef Jack Beaton, Service de police de Calgary

Manitoba, Commissaire adjoint Gerry Braun, GRC

Ontario, Chef Glenn Stannard, Service de police de Windsor

Québec, Directeur John Janusz, Service de Police Gatineau-Métro

Nouveau-Brunswick, Chef Edward Huzulak, Service de police de la Ville de Bathurst

Île-du-Prince-Édouard, Surintendant principal Steve Graham, GRC

Terre-Neuve, Chef Rick Deering, Force constabulaire royale de Terre-Neuve

Nouvelle-Écosse, Chef Frank Beazley, Service de police régional de Halifax

Directeur exécutif : *Peter Cuthbert*

Cérémonie d'assermentation de Gwen Boniface, Edgar MacLeod, Frank Beazley.



Cérémonie d'assermentation de Paul Quirion, Gwen Boniface, Edgar MacLeod, Butch Cogswell.

DIRIGEANTS DE LA POLICE TERMINENT UN PROJET INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES

par Norm Taylor, Directeur du projet

Les délégués de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) à la conférence annuelle de Halifax ont été parmi les premiers à entendre les résultats et les constatations du International Best Practices Research Project (projet international de recherche sur les pratiques exemplaires). Les membres de l'équipe, le chef adjoint Larry Hill du Service de la police d'Ottawa, le chef adjoint Michael Mann du Service de police régional de Waterloo et le commissaire adjoint Maurice Pilon de la Police provinciale de l'Ontario ont donné une présentation multimédia de 90 minutes, laquelle portait sur les points majeurs du rapport de l'équipe.

Ce projet de cinq mois a été conçu et perfectionné comme outil d'apprentissage des cadres, à savoir les dirigeants existants et futurs des plus hauts niveaux des services policiers et de la justice criminelle. Reposant sur un modèle expérientiel d'apprentissage, le projet était caractérisé par une étude de points repères mondiaux servant à découvrir des tendances et des pratiques remarquables susceptibles d'informer, de mettre au défi et de stimuler le monde de la justice criminelle canadienne. Au cœur de l'expérience d'apprentissage se trouvaient onze participants auxquels il était demandé de préciser, de planifier et d'exécuter l'étude dans un cadre général donné. En outre, ces participants devaient présenter officiellement au comité exécutif de l'ACCP et aux membres des constatations et des recommandations utiles, puis produire en dernier lieu un rapport complet répondant aux besoins de leurs collègues du monde policier. Le rapport complet du projet est offert au site Web de l'ACCP, et il comprend une variété de constatations et d'observations provenant du terrain (voir la figure 1).

L'équipe a fourni aux délégués de Halifax certains faits saillants de son voyage dans sept pays – Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie, Australie, Nouvelle-Zélande et États-Unis, et présenté un grand nombre des facteurs uniques qui ont façonné les politiques de sécurité publique dans ces pays. La pièce maîtresse de la présentation était le rapport de l'équipe portant sur les cinq « thèmes généraux » qui ont émergé de l'étude. Ils ont été présentés comme des défis pour le monde de la justice criminelle du Canada ou, comme l'a dit Pilon, « pour stimuler le dialogue et pour nous inciter à trouver de nouvelles façons de voir notre avenir. Ensemble, ces thèmes représentent un sommaire des " pratiques exemplaires " pour les services policiers dans le contexte canadien. »

Parmi ces cinq thèmes, se trouvait une observation de l'équipe, à savoir le besoin critique d'une intégration supérieure des activités et des systèmes de la police au Canada. Évoquant des exemples tels que la police frontalière d'Allemagne, MI5 de la Grande-Bretagne, le Terrorist Threat Information Centre des É.-U., et le projet Fusion d'Interpol, l'équipe a demandé de multiplier les efforts au Canada en vue de créer des modèles semblables de coopération et de partage d'information. L'équipe a signalé que dans beaucoup des exemples d'intégration plus réussie qu'elle a étudiés, elle a aussi trouvé des données sur des facteurs déterminants incontestables, parfois politiques, parfois tragiques, comme dans le cas des États-Unis. La clarté des mandats découlant de ces forces extérieures a été évoquée comme une façon de parvenir à l'intégration, mais l'équipe a suggéré

Figure 1 : Organisation des constatations du projet international de recherche sur les pratiques exemplaires

Thèmes généraux	Cinq grands thèmes sont sortis soit de toutes les études sur le terrain, soit de certains sous-ensembles. L'équipe du projet les présente comme les résultats centraux et les conséquences les plus importantes pour les politiques et les pratiques de la justice criminelle, qui découlent de la recherche du projet international.
Constatations du voyage d'étude	Chaque sous-équipe présente un sommaire – par thème d'étude et par région – des leçons majeures à retenir et des domaines où plus de recherche serait justifiée.
Instantanés	Un certain nombre de « pratiques intéressantes » ont été relevées au cours des études; ces pratiques sont portées à la connaissance des membres, et elles servent à stimuler la discussion dans le monde policier canadien.
Sommaires des visites des lieux	Chaque sous-équipe présente un sommaire détaillé relatif à tous les organismes et endroits visités, y compris les évaluations des grandes pratiques et les problèmes pressants découverts. Ces sommaires sont accompagnés de références additionnelles, de citations et, dans certains cas, de noms de personnes-ressources.

que les représentants canadiens seraient sages d'agir avant que des facteurs similaires apparaissent ici et imposent un programme.

L'évolution démographique au Canada – thème de la conférence de cette année – constituait un volet important de la présentation de l'équipe. Mettant l'accent sur les leçons apprises en Australie et en Nouvelle-Zélande, un membre de l'équipe, Larry Hill, a décrit la « compétence culturelle » comme correspondant à la compilation de plusieurs éléments interactifs susceptibles de porter un service de police à mieux s'adapter aux nouvelles réalités de sa collectivité. Selon Hill, le rapport de l'équipe aborde le double défi de la prestation des services policiers dans une collectivité diversifiée et du reflet de cette collectivité dans les rangs de la police.

L'équipe a commencé et terminé sa présentation en parlant de son observation la plus constante sur le terrain, « le Canada jouit d'une réputation solide dans la collectivité mondiale en raison de ses pratiques policières de pointe et innovatrices ». Selon les membres de l'équipe, ce point de vue en est un que partagent la plupart des Canadiens, et cela peut comporter des risques considérables. Comme beaucoup des pays étudiés, le Canada fait face à de plus en plus de menaces et de défis, notamment le crime et le terrorisme internationaux, les nouvelles affaires de sécurité intérieure. Comme le dit Mann : « Si nous manquons de vigilance, d'autres, à l'extérieur de nos frontières, pourraient nous imposer un style de vie qui échappe à notre contrôle direct. Si nous agissons résolument, nous pouvons trouver de nouvelles façons de relever ces défis tout en conservant notre capacité de créer des solutions " authentiquement canadiennes ". »

En ce qui concerne les onze dirigeants de la police qui ont terminé ce projet, ce séjour à l'étranger leur a permis d'approfondir leur propre compréhension des défis des services policiers canadiens. Pilon a ajouté ceci : « Par le projet d'étude internationale, nous avons accédé à de nouveaux modes de pensée et d'analyse pour relever ces défis. »

Peter Irniq, commissaire du Nunavut, le cpl Wills Thomas, Division « V » GRC, Madame Seila Levy, Nunavut Crisis Line et conseillère en orientation de l'école secondaire Inkshuk, et le cpl Michael Salamoni, Division « V » GRC rencontrent un membre du Carrousel de la GRC après avoir assisté aux présentations des membres d'un projet de recherche : Défi du leadership du Nunavut.



À l'étude des problèmes frontaliers avec des représentants de la Police allemande se trouvent les membres de l'équipe (sans uniforme), à partir de la gauche : le chef adjoint Michael Mann (Police régionale de Waterloo), les surintendants Tom Grue (SP d'Edmonton) et John Ferguson (GRC), puis le surintendant principal Rod Knecht (GRC)

À l'étude des nouvelles tendances du crime en Australie se trouvent les membres de l'équipe en compagnie d'un officier de police australien, à partir de la gauche : la commandante provinciale Gwen Strachan (OPP), le chef adjoint Larry Hill (SP d'Ottawa), le surintendant principal Steve Graham (GRC)



À l'étude de l'intimidation judiciaire avec les carabinieri italiens se trouvent les membres de l'équipe en compagnie d'officiers de police italiens, à partir de la gauche : le surintendant principal Al MacIntyre (GRC), le commissaire adjoint Maurice Pilon (PPO)

MAGAZINE POUR LA JEUNESSE APPUÏE

L'ACCP DANS SON ENGAGEMENT D'AIDER LES JEUNES À OPTER POUR UN MODE DE VIE SAIN

par Becky Brown, rédacteur Promo, The Magazine - Not for Adults

L'ACCP a récemment conclu une entente avec THE MAGAZINE - NOT FOR ADULTS afin d'obtenir des revenus qui servent à soutenir les efforts que le comité de l'ACCP déploie pour promouvoir un mode de vie sain chez les enfants et les adolescents du Canada.

« La jeunesse ne veut pas lire de messages indigestes rédigés par des adultes; nos articles sont donc écrits pour les jeunes, par des jeunes, dit l'éditeur Eric Conroy. Je ne peux même plus travailler au bureau – leur musique est si forte! »

THE MAGAZINE - NOT FOR ADULTS est le seul magazine mensuel du Canada pour les jeunes, qui soit vraiment pour eux et par eux. Une équipe de cinq dans la vingtaine s'occupe des 132 pages du digeste chaque mois, avec l'aide de vingt-cinq rédacteurs de huit à dix-huit ans et d'une douzaine d'autres enfants et adolescents passionnés de l'écriture. Même le site www.themagazine.ca a été complètement repensé et est maintenant mis à jour par un jeune de quinze ans!

Les rédacteurs sont assujettis à une politique très stricte, à savoir traiter les lecteurs du MAG comme des pairs afin qu'ils n'aient pas l'impression de lire une leçon ou d'être manipulés. Le dialogue avec les lecteurs se fait aussi par une ligne téléphonique sans frais, accessible 24 heures par jour, des lettres, le courriel, des sondages et un babillard électronique.

Tous les revenus de chacun des magazines vendus aux kiosques (2,95 \$) vont à Kids Help Phone, à la programmation de l'ACCP* sensibilisant aux drogues; ils aident aussi les comités de l'ACCP sur la circulation, la prévention du crime et les services policiers dans les collectivités autochtones, le tout servant à favoriser un mode de vie saine chez les jeunes. Cela ferait donc THE MAGAZINE pour les jeunes... par les jeunes!

À l'intérieur du « MAG » (comme l'appelle les jeunes), vous trouverez un étalage de concours, de bandes dessinées, d'entrevues avec des célébrités, de musique, de télé, de films, de jeux vidéo, de jeux, de sondages, de messages sur un mode de vie saine et le reste. Le digeste très interactif comprend au moins 132 pages mensuellement et vise les jeunes de 8 à 14 ans.

En plus des entrées mensuelles, tous les exemplaires non vendus du THE MAGAZINE sont réservés aux policiers, lesquels s'en servent lors d'activités communautaires ou de visites de sensibilisation à la sécurité/drogue dans les écoles primaires et secondaires de premier cycle.

« À un certain âge, il n'est pas cool d'aimer la police », dit le surintendant de police de la communauté urbaine de Toronto, Ron Taverner. « Lorsqu'un agent arrive en classe pour communiquer un message contre les drogues et la violence, les brochures ne franchissent ensuite souvent pas la porte. Mais lorsque le policier remet un exemplaire du THE MAGAZINE, les jeunes l'apportent avec eux à domicile. »

Les policiers peuvent recueillir les exemplaires non vendus du THE MAGAZINE s'ils en veulent pour des activités communautaires et des visites scolaires en Ontario; ils les trouveront à tout A&P, DOMINION, ULTRA FOOD & DRUG ou FOOD BASICS. Ce sera chez SOBEYS à Terre-Neuve, au

Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse; chez SAFEWAY en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Les exemplaires invendus du mois dernier sont entreposés aux comptoirs du service à la clientèle ou aux services de caisse.

Si vous voulez plus d'information sur le programme de collecte du THE MAGAZINE - NOT FOR ADULTS, veuillez communiquer avec becky@themagazine.ca.

* Les revenus des ventes de l'Ontario sont partagés entre Kids Help Phone et l'Association des chefs de police de l'Ontario.



Couverture d'octobre : The Magazine – Not for Adults

PRIX 2003 DE L'ACCP

PRIX DES BANQUES CANADIENNES POUR L'APPLICATION DE LA LOI



Les gend. Leclerc, McGarry et Moore et des invités
Gala des prix de l'ACCP Août 2003

L'ACCP est fière de son partenariat de longue date avec l'Association des banquiers canadiens qui sert à appuyer des réformes en matière d'enquête, de prévention du crime, de législation et de politique publique. Les projets communs en cours portent surtout sur le problème grandissant du vol d'identité.

Chaque année, le prix des banquiers canadiens pour l'application de la loi est présenté à un policier (ou plus) qui est allé au-delà de l'appel du devoir en prévention et en enquête relatives à des crimes perpétrés contre des banques du Canada. Joe Brandt, vice-président principal de la Banque de la Nouvelle-Écosse pour la région de l'Atlantique, a présenté ce prix 2003, au nom de l'industrie des banques à charte, aux gend. William McGarry et Todd Moore du Service de police régional de Peel ainsi qu'au gend, André Leclerc du Service de police de la Ville de Montréal lors de la conférence de l'ACCP à Halifax.

Gendarmes McGarry et Moore, Service de police régional de Peel : Projet Cobra

Les mérites des gend. McGarry et Moore, membres de l'unité des vols qualifiés du Service de police régional de Peel, ont été reconnus pour leur « engagement formidable, leurs habiletés exceptionnelles d'enquêteur et leur détermination inébranlable, dans le déroulement d'une enquête très réussie de 18 mois, à la

suite d'une série de délits commis contre des banques, échelonnés sur une période de sept ans. Leur enquête a démarré par un vol de véhicule blindé à une banque de Brampton, en Ontario, vers la fin de 2001. Les voleurs, munis d'armes de poing et de fusils d'assaut, ont menotté les employés de la banque et attaché ceux-ci au sous-sol de la banque. Ensuite, ils ont attendu l'arrivée du véhicule blindé. Ils ont désarmé le personnel du véhicule blindé, puis sont disparus avec un gros montant d'argent. Bien que les coupables n'aient laissé pratiquement aucun indice sur les lieux, les gend. McGarry et Moore ont refusé de capituler et utilisé des techniques d'enquête innovatrices afin de monter un dossier qui a culminé par l'arrestation de trois hommes en novembre 2002. Des investigations supplémentaires ont permis de porter d'autres accusations à la suite de deux nouveaux vols de véhicules blindés et de récupérer un certain nombre d'armes, de silencieux, de munitions et de machines pour compter l'argent.

Les gend. Moore et McGarry ont réussi parce qu'ils ont bénéficié de l'aide de nombreuses personnes et services, y compris des unités d'enquête, des ressources bancaires pour les enquêtes et le personnel des véhicules blindés. Les gend. Moore et McGarry disent que ce prix est un grand moment de leur carrière. Ils sont vraiment honorés d'un tel témoignage.

Gend. Leclerc

Les mérites du gend. Leclerc ont été reconnus pour sa bravoure extraordinaire lors d'une confrontation seul avec un suspect armé et parce qu'il a fait de la sécurité publique sa première préoccupation lors de l'arrestation de ce suspect. L'après-midi du 12 juillet 2001, pendant qu'il patrouillait à pied au centre-ville de Montréal, le gend. Leclerc a remarqué de la fumée rouge tournoyant hors d'un sac de sport transporté par un homme louche. Le gend. Leclerc a conclu que la fumée rouge était de la monnaie d'appât volée dans une banque et a suivi le suspect. Même s'il était seul, il s'est approché du suspect, à l'arrière, et lui a crié d'arrêter. Le suspect s'est tourné et a tiré sur le gend. Leclerc, l'atteignant à une main. Approchant du policier blessé, il a crié : « Je vais te tuer. » Pendant que le gend. Leclerc, allant se protéger derrière une automobile stationnée et se préparant à faire feu à son tour, a remarqué

une personne assise dans une voiture stationnée et compris qu'elle serait en danger dans un échange de coups de feu. Pendant qu'il traversait la rue pour adopter une position qui sortirait le passager de la ligne de tir, le suspect tira sur le policier à quatre reprises. Le policier s'est effondré entre deux voitures stationnées, et le suspect s'est enfui. Le suspect a plus tard été arrêté et accusé de vol, de tentative de meurtre, de séquestration et d'utilisation d'une arme à feu pendant qu'il perpétrait un délit. Le gend. Leclerc s'est remis de sa blessure et a pu retourner au travail quatre mois après l'incident.

L'ACCP félicite les gend. McGarry, Moore et Leclerc de leur détermination à combattre les crimes contre les institutions financières du Canada.

PRIX NATIONAL DU MAINTIEN DE L'ORDRE DANS LE DOMAINE DE LA JUSTICE POUR LES JEUNES

Le ministre
de la Justice,
Martin
Cauchon,
présente au
gend. Cole le
Prix national
2003 du
maintien de
l'ordre dans le
domaine de la
justice pour
les jeunes



Chaque année, le ministre de la Justice et l'Association canadienne des chefs de police s'unissent pour présenter le Prix national du maintien de l'ordre dans le domaine de la justice pour les jeunes. Le Prix a pour objet de reconnaître les mérites de policiers qui ont prouvé qu'ils comprenaient et appuyaient les buts de l'Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes du Canada et, en particulier, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Parmi les critères de sélection se trouvent l'innovation et la créativité, l'utilisation des ressources communautaires

comme solutions de rechange aux tribunaux, le recours efficace au discernement de la police, les conférences, les solutions de rechange communautaires à la détention, la réadaptation et la réintégration des jeunes aux prises ayant des démêlés avec la justice.

Le gendarme Rick Cole du Service de police d'Edmonton, récipiendaire du prix de 2003, répond à tous les critères et les dépasse même! Il a mis sur pied un programme maintenant désigné à Edmonton par COLE'S Kids, qui aide les jeunes accusés d'intimidation, d'agression, de vol et de méfaits à apprendre à améliorer leur comportement. Le sergent-chef Neil Dubord, superviseur de Rick, dit que « cette initiative a créé des partenariats avec des écoles primaires et secondaires de premier cycle, qui permettent une bonne connexion avec le programme des personnes-ressources des écoles secondaires de la ville et un soutien. Le programme jouit d'un appui considérable de la collectivité et du monde des affaires local parce qu'il aborde des points du maintien de l'ordre, aide à réduire la peur du crime et met un terme aux problèmes avant que ceux-ci prennent beaucoup plus d'ampleur. »

En 1999, Rick commençait à travailler avec les directeurs et les enseignants des écoles secondaires de premier cycle de sa collectivité afin de découvrir les jeunes mêlés à des activités à risque et de trouver ce qu'il fallait pour qu'un tel jeune réussisse à l'école. Il a ensuite pris des mesures avec les directeurs afin d'être présenté à ces jeunes. Dans les 24 heures, il a aussi rencontré le jeune avec l'un de ses parents ou son tuteur, au poste de police. Ensemble, ils ont parlé des activités du jeune et dressé un plan d'action devant hausser les chances de succès de celui-ci.

Dans près du tiers des cas, Rick, l'école et les parents ou les gardiens du jeune ont alors conçu un contrat pour le succès, personnalisé, dans lequel étaient énoncées les activités requises. Il pouvait être exigé des jeunes qu'ils exécutent certaines tâches, respectent des couvre-feux, se conforment à des règles de la maison et informent leurs parents des activités à l'extérieur du foyer. Il est demandé aux parents de consacrer 15 minutes en tête-à-tête avec leur enfant et de trouver qui il fréquente. La police travaille avec les jeunes à rédiger et à livrer des lettres d'excuses, à convenir des modalités de remboursement des victimes – souvent en aidant à nettoyer le commerce, à laver les fenêtres ou à nettoyer le stationnement adjacent. Dans plusieurs cas, cette approche s'est transformée en emploi à temps partiel pour les jeunes.

La popularité de cette initiative a grandi rapidement, et Rick a vite constaté qu'il ne pouvait suffire à la tâche; il a donc commencé à

recruter et à assigner des mentors aux jeunes. Un mentor bénévole, désigné par mentor spécial pour un jeune spécial, est assigné à chacun des jeunes pour la durée de l'année scolaire. Les mentors communiquent avec les jeunes au moins deux fois par semaine et leur donnent des « devoirs à faire à la maison », qui sont conçus pour aider ces jeunes à acquérir des connaissances pratiques et des compétences en leadership. Les devoirs en questions ne sont limités que par l'imagination du mentor et du jeune et varient énormément – depuis la participation à un programme axé sur le leadership à un club pour garçons et filles, ce qui est suivi d'un rapport, jusqu'à la participation à une activité sportive continue ou à du bénévolat auprès d'un organisme de services.

Le projet est florissant. Il est reconnu que pareil travail auprès des jeunes constitue une excellente option, préférable aux tribunaux criminels. L'intervention rapide et le suivi à long terme font une différence. À ce jour, aucun des jeunes de ce programme n'a récidivé!

En septembre 2003, Rick avait des contrats avec seize jeunes et une liste d'attente s'allongeant. Rappelez-vous que ce n'est environ qu'un tiers des jeunes dont il s'occupe actuellement! Des jeunes sont maintenant recommandés régulièrement à Rick par les écoles, les parents et d'autres policiers. D'autres policiers ont indiqué qu'ils souhaitaient participer au programme. Son plus grand défi découle du succès de l'initiative. Rick dit que, « avec l'intérêt accru et l'expansion rapide, le recrutement, la sélection, la formation, le travail avec les mentors et d'autres partenaires intéressés, puis la conservation de l'homogénéité du programme représentent un énorme mais quel formidable défi! »

Le Prix national du maintien de l'ordre dans le domaine de la justice pour les jeunes que Rick a reçu lui fait vraiment plaisir. Il dit : « Je suis aux anges. C'est le jour le plus excitant de ma vie. Je n'ai fait que ce qui me semblait la bonne chose à faire. Le fait d'être salué pour cela est étonnant! »

Félicitations Rick pour ta contribution exceptionnelle aux services policiers.

L'ACCP félicite aussi les gagnants de prix qui paraissent ci-dessous :

Certificats de distinction

- *Caporal Greg Fleet, Service de police de Regina.*
- *Gendarme à la retraite Terry Simm, autrefois du Service de police de Sarnia.*
- *Gendarme Ken Anderson, Service de police de Winnipeg.*

Mention honorable

- *Gendarme Richard McDonald, Service de police régional de Halifax.*
- *Surintendant Dan Okuloski, Service de police régional de Halton.*
- *Sergent-chef Jake Bouwman, GRC, Détachement de Chilliwack.*
- *Gendarmes Grant Hamilton et Tom Woods, Service de police de Victoria.*

PRIX NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2003



Comité de la prévention routière du Nord-Ouest de l'Ontario. De gauche à droite le sgt Dave Bell, Brian McRury, le sgt Rod Brown, le sgt-chef Bob Beatty, Judi Marton, Tom Marinis. À l'arrière, de gauche à droite John McKeivitt, le Dr David Legge, Doug Cettina, Doug White. Le Dr Michael Wilson et Barb Roussin sont absents.

Doug Cettina (G) et le sgt Ron Brown (D) avec une affiche de prévention routière.



L'employée de service Carol Ann Roussie du Husky Truck Stop, à Nipigon (Ontario), aide à communiquer à la clientèle le message sur la sécurité routière.

L'ACCP, Transports Canada et le Conseil canadien de la sécurité continuent de travailler ensemble à atteindre l'objectif de Vision sécurité routière 2010, c'est-à-dire réduire les accidents mortels de la route au Canada à moins de 2 100, d'ici 2010. Brian Jonah, directeur général intérimaire, Direction de la sécurité routière et de la réglementation automobile, de Transports Canada, a présenté le Prix national de la sécurité routière 2003 au North Western Ontario Highway Safety Education Committee (comité de formation en matière de sécurité routière du Nord-Ouest de l'Ontario), lequel a généreusement aidé à atteindre cet objectif.

Ce comité comprend la PPO, le ministère des Transports, les Unités sanitaires de Thunder Bay et du district du Nord-Ouest, le Bureau du médecin légiste régional, Bowater Forest Products, Trimac / Bulk Systems, McKeivitt Trucking Limited ainsi que Philpot & Delgaty Insurance. Ce groupe travaille ensemble depuis trois ans à relever les problèmes de sécurité des utilisateurs des routes, à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies pour réduire le nombre des collisions, des blessures et des décès sur les autoroutes du Nord-Ouest ontarien.

Ce partenariat unique a été conçu et perfectionné par le sergent-chef de la Circulation, de l'hôtel de la Police provinciale de l'Ontario, Région du Nord-Ouest. Cette approche polyvalente d'éducation et d'application de la loi cible les chauffeurs de véhicules commerciaux et personnels. Le travail du comité consiste à sensibiliser davantage aux idéaux de la conduite prudente dans le Nord-Ouest ontarien et à les promouvoir par des messages d'intérêt public, des présentations et du matériel éducatifs, des présentoirs, des pamphlets, des affiches, des napperons, des cartes de visièrre, et ce, conjointement avec une application de la loi ciblée.

Le sergent-chef Beatty est heureux de la diminution du nombre des collisions et des décès routiers dans le Nord ontarien et loue le travail du comité qui aide à atteindre ce but. Il note aussi avec fierté que trois autres groupes de l'Ontario ont exprimé de l'intérêt pour lancer de semblables programmes. Emile Therien, président du Conseil canadien de la sécurité, loue le leadership et l'engagement du comité pour ce qui a permis d'atteindre le taux le plus bas d'accidents routiers mortels en Amérique du Nord. Il conclut en disant que « les réalisations de l'Ontario en matière de sécurité routière n'est pas le fruit du hasard ».

Deux mentions honorables ont été présentées au sergent Eric La Penna ainsi qu'aux policiers Simon Arsenault, Eric Soumphokhadky et Renald Tellier du Service de police de la Ville de Montréal.

L'ACCP félicite les récipiendaires de ces prix et les remercie de leur apport considérable à la sécurité accrue des routes du Canada.

PRIX DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TRANSPORTS CANADA POUR L'ŒUVRE DE TOUTE UNE VIE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le gendarme supérieur Kevin Armstrong, de l'unité de la circulation de la région du Nord-Ouest de la PPO, détachement de Chatham, est le fier récipiendaire du premier prix pour l'œuvre de toute une vie en sécurité routière.

Kevin a débuté dans sa carrière de policier à Kenora en 1984; peu après, il commençait à se spécialiser dans divers domaines : application de la loi sur la circulation, puis sur la conduite avec facultés affaiblies, les enquêtes sur les collisions graves. C'est son intérêt pour les complexités mathématiques liées aux enquêtes sur les collisions graves qui ont motivé une invitation à partager une partie de ses connaissances dans une classe de mathématiques d'école secondaire de sa sœur. Il y a aussitôt pris goût...

Il a débuté par des présentations sur la conservation des scènes et des preuves, et ce, pour le service local des incendies. Il a fait des présentations sur la sécurité routière (de son point de vue des mathématiques pratiques) devant des classes pour chauffeurs, et il a continué à parler aux élèves des écoles secondaires des effets, de l'impact et des risques de la conduite dangereuse. À son transfert au comté d'Essex County, en 1990, il apportait avec lui le programme du service des incendies qu'il avait créé. Ce programme fut rapidement élargi, englobant alors la formation en dégagement des victimes, à l'aide de simulation de situations réelles. En peu de temps, il était demandé à Kevin de travailler avec un centre local pour les jeunes afin d'y présenter le programme PARTY (prevent alcohol and risk related trauma in youth) (prévention des traumatismes attribuables à l'alcool et aux comportements à risque chez les jeunes). Depuis, il est bénévole actif de ce programme.

Vers la fin des années 1990, Kevin était approché par le service local des infirmières de l'Ordre de Victoria et l'Unité sanitaire régionale afin de participer à une inspection des sièges de sécurité pour enfant et à une clinique. Il a été stupéfait de découvrir que 80 à 90 p. 100 des sièges de sécurité pour

enfant étaient incorrectement installés. Il est devenu un bénévole régulier du programme. Ayant vu des centaines de décès et de blessures attribuables à une mauvaise utilisation des harnais d'auto, Kevin était excité de pouvoir trouver une autre façon de travailler préventivement avec la collectivité à protéger des vies et à réduire le nombre des blessures reliées à la circulation.

Kevin continue de faire porter ses efforts de travailleur et de bénévole sur le travail avec la collectivité dans des projets de sécurité routière. Il est heureux que le projet PARTY soit maintenant rendu dans les collectivités de Leamington et de Kingsville. Sa plus grande récompense est lorsque des jeunes viennent à lui, venant parfois de loin, et lui disent qu'ils



Le récipiendaire du prix, le gendarme supérieur Kevin Armstrong, la commissaire de la PPO Gwen Boniface ainsi que le directeur général intérimaire de Transport Canada, Brian Jonah

étaient en classe lorsqu'il a enseigné, puis qu'ils avaient écouté parce que ce qu'il disait importait vraiment.

Kevin dit qu'il est formidable que le travail qu'il a fait soit reconnu par ses pairs. Il signale que ce prix consacre un effort d'équipe; il remercie particulièrement ses compagnons de travail, la PPO et les organismes communautaires qui ont soutenu ses efforts et travaillé avec lui à faire ressortir les aspects positifs des services policiers.

Félicitations et meilleurs vœux de succès Kevin!

SACO

A BESOIN D'ANCIENS CADRES POLICIERS BÉNÉVOLES EXPÉRIMENTÉS AFIN D'AIDER À CHANGER LES PRATIQUES POLICIÈRES DANS LE MONDE

par John L. Gibson, directeur des Communications du SACO

Le SACO (Service d'assistance canadien aux organismes) a pour objet d'utiliser des bénévoles canadiens pour transférer de l'expertise aux pays en développement, aux nouvelles économies de marché et aux collectivités autochtones du Canada. Le membre à vie de l'ACCP, Dave Cassels, a travaillé avec le SACO à changer les pratiques policières en Amérique centrale. Voici son expérience.

Dave Cassels était exactement la personne que Manuel Garro Chacon, directeur du Service de police de San Jose, du Costa Rica, cherchait lorsque qu'il a communiqué avec le SACO et expliqué qu'il voulait concevoir des pratiques et des programmes destinés à améliorer les relations de la police avec la population de San Jose. Dave, ancien chef de police de Winnipeg, offre maintenant des services d'expert-conseil aux services policiers du Canada et d'ailleurs dans le monde. Il est aussi conseiller bénévole (CB) du SACO.

Le SACO a envoyé Dave au Costa Rica afin qu'il regarde à la loupe le service de la police qui comptait 282 personnes. Accompagné d'un chauffeur et d'un interprète, il a visité toutes les installations policières de San Jose et interviewé les gendarmes et les superviseurs à chaque endroit. Il a aussi rencontré l'ambassadeur du Canada au Costa Rica, interviewé des représentants gouvernementaux et politiques, puis assisté à des réunions communautaires. En plus de recueillir de l'information sur les capacités, les pratiques et les programmes existants de la police de San Jose, Dave a également animé un atelier de deux jours pour 20 policiers afin de leur donner un aperçu des services policiers dans une démocratie, y compris une comparaison entre le modèle classique (paramilitaire) et le modèle communautaire; il a aussi traité des services policiers axés sur les problèmes, en tant que stratégie opérationnelle pour les policiers-patrouilleurs.

« J'ai pu fournir au directeur une évaluation organisationnelle comprenant une analyse des pratiques policières et des programmes communautaires existants ainsi qu'un plan d'action qui a été réalisé, et je crois qu'il favorisera un changement bien nécessaire à San Jose », dit Cassels.

Comme cela n'est pas inhabituel chez les conseillers bénévoles du SACO, Dave a répondu aux attentes et les a même dépassées. Lorsqu'il est revenu au Canada, il a demandé au Service de police d'Edmonton de donner à la police costaricienne du matériel d'occasion, y compris des pantalons d'uniformes, des étuis à pistolet, des ceintures et des pochettes de menottes. C'est avec plaisir et enthousiasme que le Service de police d'Edmonton a pu ainsi aider les services policiers du Costa Rica. Les dons ont été reçus et ont immédiatement servi adéquatement.

Dave Cassels encourage d'autres cadres chevronnés de la police canadienne, qu'ils soient à la retraite ou non, à songer à s'inscrire au

SACO. « Pour les chefs retraités ou les cadres supérieurs, de telles missions seront une excellente occasion d'apporter une contribution et de récolter les avantages de l'aide des autres, dit Dave. J'ai bien aimé les échanges que j'ai eus avec les policiers de San Jose. Je suis fier de mon apport et j'y ai trouvé un enrichissement personnel. J'ai hâte d'avoir d'autres tâches semblables. »

Voulez-vous vous porter volontaire pour aider les autres? Avez-vous l'esprit d'aventure? Dans l'affirmative, pourquoi ne pas appeler le SACO? Vous ferez partie d'une réserve impressionnante de talents qui compte quelque 3 600 bénévoles, d'un océan à l'autre.

Fondé en 1967 et ayant célébré son 35e anniversaire en 2002, le SACO a des activités dans approximativement 40 pays, y compris le Canada. Cette année, les conseillers bénévoles rempliront environ 1 400 tâches au pays et à l'étranger.

Visitez www.ceso-saco.com pour en savoir davantage sur le SACO, pour trouver le numéro de téléphone ou l'adresse du courriel du bureau du SACO de votre province.

Pour des renseignements sur la façon de devenir un conseiller bénévole, veuillez communiquer avec la personne suivante : Nicole Gold, gestionnaire des Listes, 700, rue Bay, bureau 700, Toronto (Ontario) M5G 1Z6. Téléphone : 416-961-2376, poste 223. Télécopieur : 416-961-1096. Courriel : ngold@ceso-saco.com



Chef de police Manuel Garro, de Costa Rica, et un membre de l'ACCP, Dave Cassels